

Image not found or type unknown



## le bailleur étants âgé et malade la retraite

Par indien, le 28/09/2021 à 07:05

Bonjour,

Mon père étant le seul gérant de sa société EURL, peut-il aller à la retraite il est âgé de 80 ans et malade .

Quel serait les conditions pour réprendre les bails commercial des locaux qui sont en location .